

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 14 FÉVRIER 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni le 14 février 2023 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe PEYROT

Excusés : Mme Audrey PEYRASSE, M Michel LAHAIRE, M Florent COQUARD

Début de la séance : 20h00

Approbation du compte-rendu du 10 janvier 2023

URBANISME

- Demande préalable déposée par Monsieur Cédric RIVIER au 48 impasse des Hauts Chavasson pour construction d'une pergola sur terrasse existante. Dossier accepté.
- Demande préalable déposée par Monsieur Paul DANGUIN au 228 route des Chermettes pour pose de volets roulants. Dossier accepté.
- Demande préalable déposée par Monsieur Sylvain JEAN au 274 rue de la Potte pour pose de panneaux photovoltaïques. Dossier accepté.
- Demande préalable déposée par Monsieur René CUOMO au 105 impasse de la Promenade pour installation d'une pompe à chaleur. Dossier accepté.
- Demande préalable déposée par Monsieur Christian NEYROUD au 1855 route du Berthier pour pose de panneaux photovoltaïques. Dossier accepté.
- Demande préalable déposée par Madame Yvette MOISSONNIER au 320 route de Sainte Paule pour pose de volets roulants solaires. Dossier accepté.
- Demande préalable déposée par Monsieur Dominique CAMPONT au 1739 route du Berthier pour réfection de toiture. Dossier accepté.
- Demande préalable déposée par Monsieur Alberto GONCALVES au 64 impasse du Vervuis pour création d'un lot à bâtir. Dossier accepté.
- Demande préalable déposée par Monsieur Thomas MAZET au 654 route de Bagny pour construction d'un abri de jardin. Dossier accepté.
- Certificat d'urbanisme pour la vente CHATELARD/TRONCY « en travers ».
- Certificat d'urbanisme et renseignements d'urbanisme pour la vente BARNIER/GALAIS-GUILLEMARD au 156 rue des Grandes Planches.
- Certificat d'urbanisme-b pour réhabilitation d'une habitation de Monsieur Jean-Paul TRONCY à « la Calle ». Dossier non réalisable.

VOIRIE

- Les barrières de sécurité impasse de la Mairie et chemin de Ronde ont été remplacées.
- L'ensemble des panneaux de rues de la Potte a été déplacé, ainsi que le panneau 50 et une lamelle « MARPA les 3 Ruisseaux » a été ajoutée.
- Une partie de la voirie du Berthier sera reprise après les travaux d'assainissement ainsi que l'impasse de la fabrique.
- Un problème de résurgence d'eau de pluie aux Chermettes va être contrôlé.
- Projets voirie 2023 : la voirie de la Potte et réalisation d'un chemin piéton et aménagement-sécurisation du centre bourg-RD385.
Un point de collecte unique des ordures ménagères est à l'étude pour le quartier de la Potte.
- Le rallye Lyon -Charbonnières Rhône aura lieu les 20,21 et 22 avril 2023 et passera sur notre commune le samedi 22 avril.

BÂTIMENTS

- Le local au 322 rue des Grandes Planches sera loué à partir du 1^{er} mars 2023 par Madame Muriel BERTRAND, psychologue.
- Commande de fioul pour l'école, cantine et mairie.
- Projets bâtiments 2023 :
 - o Changement de la porte au 322 rue des Grandes Planches.
 - o Réfection de la peinture des portes des WC publics et local aux Grandes Planches ainsi qu'une fissure sur un mur.
 - o Rénovation du studio au 322 rue des Grandes Planches.
 - o Passerelle de communication avec le jardinet pour l'appartement au 312 rue des Grandes Planches.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Reversement d'une partie de la taxe d'aménagement (TA)des communes à la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD) : Il avait été validé en 2022 que chaque commune verserait 10% du taux à la CCBPD pour 2022 et 2023 et était uniforme pour toutes les communes. La loi de finances annule cette obligation de reversement. Du fait de la remise en cause et du refus d'une commune de verser cette taxe, le président de la CCBPD décide de supprimer ce reversement pour 2022 et 2023.
- La Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées refuse de rentrer dans la Zone à Faibles Emissions (ZFE).
- Une étude va être lancée par le cabinet ODACE Expertise pour la ligne SNCF Paray-le-Monial-Lyon portant sur la nécessité, l'intérêt et le potentiel de sa remise à niveau (étude réalisée dans les gares et par internet)

COMMUNICATION

- Bilan du bulletin annuel.
- Point sur le dossier DGFIP : une réunion est prévue le 3/3 avec les impôts pour faire concorder les données liées à la taxe d'habitation avec notre fichier dénomination des rues.
- Petites Cités de Caractère : une journée portant sur le tourisme durable et Culture sera organisée le 7/11 au Mans.
- Projet New Deal Mobile : La Communauté de Communes nous demande d'identifier les zones non couvertes par opérateur afin de déterminer les futurs déploiements d'antennes mobiles.

SCOLAIRE

- Prochain Conseil d'école le mardi 28 février.

TOURISME ET PATRIMOINE

- Rapport de l'étude climatique de la crypte : l'entreprise ERM est intervenue le 10 janvier 2023 pour la mise en place d'un suivi climatique dans la crypte, dans le cadre de travaux de drainage et d'amélioration des conditions sanitaires des peintures murales. Sept capteurs ont été installés.
- Site Patrimoine Remarquable : une note de synthèse est en préparation afin de déposer le dossier en commission nationale.

ELECTRICITÉ

- Point sur les dossiers en cours : réunion avec le Syder le 3/2 pour aborder la coupure de l'éclairage public et le déplacement d'un candélabre rue des Grandes Planches.

EAU ET ASSAINISSEMENT

- Travaux d'assainissement au Berthier et route des plats : l'avancement des travaux est actuellement très lent car présence de rocher.
- Travaux au Vieux Bourg réalisés pour le raccordement de la propriété Marduel.

DÉLIBÉRATIONS

- Mise en location du local au 322 rue des Grandes Planches.
- Revalorisation des loyers de Madame ARNAUD et cabinet des Sage-Femmes.
- Fiscalisation des charges du SYDER.
- Dénomination et numérotation de 2 nouvelles voies (impasse des 3 Ruisseaux, allée des Lilas).
- Suppression d'un candélabre route de Saint-Vérand.

DIVERS

- Marche de l'espoir le 12/03 de Saint Vérand.
- Demande de subvention « les Restaurants du Cœur ». Transmise au CCAS.
- Demande de subvention de la MFR de Villié-Morgon. Demande refusée.
- Demande de subvention de l'association « Prévention routière ». Demande refusée.
- Le vote du budget aura lieu le vendredi 31 mars 2023 à 19h00.
- Compte-rendu de la commission Petite enfance.
- Location salle d'animation : depuis de nombreuses années, nous attendions la réunion des associations du mois d'octobre pour ouvrir la location de la salle aux particuliers. Désormais, le planning sera ouvert aux particuliers et associations toute l'année et les années suivantes. Seules les dates bloquées à l'avance par les associations seront réservées
- Prochain Conseil le 14/03

Fin de la séance 22h40